

Avec **Freddy Eytan**, diplomate et ancien ambassadeur d'Israël, journaliste-écrivain et chargé des affaires européennes au JCPA, le Centre des Affaires publiques et de l'État de Jérusalem.

**Photo ci-dessus :** Image d'une frontière israélienne. Israël compte 273 km de littoral et 1 017 km de frontières terrestres, avec la Cisjordanie (307 km), l'Égypte (266 km), la Jordanie (238 km), le Liban (79 km), la Syrie (76 km) et la bande de Gaza (51 km).  
(© maxmacs)



## Menaces et « ennemis » vus de Jérusalem

En guise de préambule, je rappellerai qu'avoir mis « la charrue avant les bœufs » nous a fait manquer à plusieurs reprises les rendez-vous de l'Histoire.

**J**usqu'à présent, une certaine vision romantique d'un nouveau Moyen-Orient idyllique a prévalu. Suite aux accords d'Oslo, il fut même question d'un marché commun avec les pays européens et méditerranéens – Israël compris. Or, les événements récents, particulièrement depuis la « révolte du jasmin » en Tunisie, montrent qu'une telle perspective n'est pas pour bientôt.

Sur le plan géopolitique, la donne a profondément changé et Israël vit ces moments avec vigilance et pragmatisme. Le leadership israélien, voire actuellement occidental, s'est fait bien plus prudent et réaliste pour éviter d'être systématiquement leurré par une vision angélique – car le fanatisme religieux est bien réel. C'est dans ce fanatisme religieux que réside le cœur du problème.

Faute d'agenda ou de frontière, la coexistence entre les peuples et la tolérance confessionnelle ne sont pas envisageables dans l'immédiat. Le monde musulman change de mains et de visages et ses nouveaux dirigeants risquent d'inciter à la haine contre l'État juif. La radicalisation des régimes aura des conséquences graves sur Israël, en particulier sur le plan du terrorisme local, vu l'importance de la communauté arabe du pays, estimée à plus de 19 % de la population israélienne. J'ajouterai que le rayon des menaces est bien plus vaste : terrorisme, menaces conventionnelles et instabilité de certains régimes arabes. La menace iranienne est omniprésente. Dans ce contexte, le processus de paix doit se poursuivre avec les Palestiniens, mais sous une forme plus prudente qu'auparavant.

Le président Shimon Pérès a récemment rendu visite au roi de Jordanie. Fragilisé par un « printemps arabe » qui s'est transformé en « hiver sunnite frissonnant », ce pays tente de trouver une formule. La Jordanie, qui représente bien plus de Palestiniens que l'Autorité palestinienne elle-même, s'inquiète d'une possible fragilisation de sa frontière orientale. Le retrait des soldats américains d'Irak pourrait en effet créer un nouveau front imprévu. Dans ces conditions, la sécurité d'Israël à l'échelle régionale rend

absolument nécessaire de se doter de frontières défendables. Je me réfère sur ce point au document *Les revendications légitimes de l'État d'Israël pour une paix juste et viable* (1), rédigé par les meilleurs stratèges – comme Yaacov Amidror (2) ou Moshé Yaalon (3). Les défis sécuritaires posés à Israël nécessitent désormais davantage d'exigence. La vague islamiste qui déstabilise le Moyen-Orient nous donne l'impression qu'il faudrait être bien plus vigilant et que les revendications légitimes de l'État d'Israël pour cette paix sont plus que jamais justifiées.

### Un durcissement religieux est-il possible en Israël ?

Sans doute pas. L'État d'Israël fut créé en 1948 par des laïcs. Nous observons ces dernières années un glissement vers des partis religieux, mais ceux-ci ne représentent que 20 à 25 % de la population. Ils pourraient éventuellement être influencés sur le plan intérieur – en l'absence de réforme électorale –, car il s'agit de partis charnières. Pour autant, le parti Shass est très différent d'un parti islamiste. Ce parti séfarade pragmatique promeut le bien-être de ses membres. Il n'y a pas de représentants ultra-orthodoxes dans les Territoires, seulement des religieux nationalistes dans les rangs de l'armée. Les décisions gouvernementales sont en fait prises par une majorité laïque.

Des réformes sont en cours pour doter le pays d'une Constitution et séparer « l'État de la synagogue ». Dans cette optique, il s'avère important d'écarter certains partis religieux de la gestion de l'État. Notre État est juif selon une acception de « nation juive » laïque – et non pas religieuse. Aucune comparaison n'est possible avec les régimes islamistes.

Le judaïsme prône le culte de la vie et sa devise est : « aime ton prochain comme ta propre personne ». La loi de la Torah et les « dix commandements » sont donc compatibles avec les lois et les valeurs universelles. Le pays dispose d'une Cour suprême laïque dirigée par des juges laïcs. Le système est laïc. Nous vivons dans un pays démocratique où la religion joue un rôle important, sans que, sur le plan des décisions politiques, géopolitiques



et sécuritaires, les religieux aient le dernier mot. Ces décisions appartiennent aux stratèges – dans leurs rangs, les religieux qui portent la kippa sont une minorité.

## Et sur le plan stratégique, qu'en est-il des relations avec l'Égypte et de la Turquie ?

Gouvernée par une junte militaire, l'Égypte se trouve confrontée à des résultats législatifs qui motivent quelques inquiétudes. La chute d'Hosni Moubarak n'a affecté les relations avec notre pays ni sur le plan des services de renseignement ni sur celui des relations interarmées. Dans l'intérêt de l'Égypte, il n'était pas question de bafouer les traités signés (4), sauf à générer une situation explosive susceptible de couper le pays de toute aide des États-Unis.

Quid des conséquences d'une victoire électorale des islamistes sur le plan de ces aides américaines ? Les prochains présidents égyptiens ne violeront pas le traité de paix, car il en va de l'intérêt de leur pays. L'Égypte n'a pas non plus intérêt à se retirer des échanges stratégiques avec Israël : d'une part, elle fait partie du camp pro-occidental et, d'autre part, la péninsule du Sinaï est devenue une plaque tournante des filières terroristes du Hamas et d'Al-Qaïda, ce qui affecte les intérêts mêmes des Égyptiens, particulièrement en matière du tourisme. Dans cette zone sensible, Israël joue un rôle clé et il en va de nos intérêts communs de renforcer la coordination, comme les fructueux contacts pris suite aux récents attentats contre un gazoduc qui approvisionne Israël en gaz égyptien. Notre frontière Sud demande à être renforcée vis-à-vis des Soudanais, des Somaliens, des Éthiopiens, etc. à la recherche d'un emploi en Israël, mais aussi vis-à-vis des trafiquants de drogue. Nous allons nous y employer en érigeant une barrière, probablement en juin 2012.

Les tensions des relations avec l'Égypte concernent la radicalisation croissante de la population. Créé en 1928 en Égypte, le mouvement des Frères musulmans a des « filiales » dans le monde entier – surtout en relation avec le Hamas.

En ce qui concerne la Turquie, les relations sont depuis quelques années soumises à des hauts et des bas. En 1949, la Turquie fut le premier pays musulman à reconnaître l'État d'Israël, mais ce n'est que bien plus tard que nous y avons ouvert une ambassade. Les tensions ont joué sur deux périodes : en 1996, avec l'arrivée de Necmettin Erbakan (5) au poste de Premier ministre ; et aujourd'hui, avec Recep Tayyip Erdogan, qui agit différemment et avec plus de prudence dans l'exercice de son troisième mandat.

Nous ressentons un vide de leadership américain dans la région, un flottement que renforcera le départ des soldats américains



d'Irak. La Turquie souhaite détenir un leadership sur le monde arabe à l'heure où la Ligue arabe se déchire, comme le montre la gestion du dossier syrien.

Israël entend resserrer les liens, jouer une nouvelle page avec la Turquie, actuellement en compétition avec l'Iran chiite. Sur le plan bilatéral, les relations avec Ankara se sont tendues, sans pour autant se couper. Ces derniers jours, des échanges assez discrets entre les deux pays se sont multipliés. La Turquie ne rompra pas ses relations avec Israël – ce qui l'engagerait à une rupture avec l'OTAN et les États-Unis, et mettrait fin à sa candidature à l'entrée dans l'Union européenne.

## La révolte en Syrie, quelle menace pour Israël ?

L'Irak et le Liban ont refusé d'appliquer les sanctions votées par la Ligue arabe contre Damas. L'axe Damas-Ankara n'existe plus. Moyennant la mise en place de zones tampons le long de la longue frontière avec la Syrie (900 km), la Turquie est capable d'asphyxier son voisin. Pour d'autres raisons internes, comme la gestion du dossier kurde, Ankara peut trouver une voie avec les Américains et leurs alliés, comme la Grande-Bretagne. Dans ces conditions, les jours du régime d'El-Assad sont comptés. Chacun sait que, tôt ou tard, une intervention de l'OTAN ou de certains alliés pourra définitivement le renverser.

Depuis 1974, aucun incident n'a émaillé les relations entre Israël et la Syrie. Le problème se situe au niveau du Hezbollah et du Liban. Un changement de régime en Syrie pourrait amener le Hezbollah à gérer totalement les affaires à Beyrouth. Dès lors, ce satellite de l'Iran (le Hezbollah) serait aux portes d'Israël.

**Propos recueillis par S. Clairet le 28 novembre 2011**

### Notes

- (1) Freddy Eytan, *Les revendications légitimes de l'État d'Israël pour une paix juste et viable*, JCPA/CAPE, Jérusalem, 2011, 114 p. Disponible sur : <http://www.jcpa-lecape.org/Default.aspx>
- (2) Directeur du Conseil de la Défense nationale et premier conseiller du Premier ministre en matière de stratégie et de défense.
- (3) Ancien chef d'état-major de Tsahal, Premier ministre suppléant, chargé des Affaires stratégiques du gouvernement.
- (4) Cf. le traité de 1979 entre Anouar el-Sadate et Menahem Begin.
- (5) Chef d'un parti islamiste.

### Photo ci-dessus :

Le président égyptien Anouar el-Sadate (au premier plan, à gauche) s'adresse à la Knesset le 20 novembre 1977, lors de sa visite historique en Israël. Il fut le premier dirigeant arabe à se rendre en Israël (dix-neuf ans après la création de l'État hébreu). Sadate et Begin ont reçu conjointement le prix Nobel de la paix en 1978 pour les accords de Camp David. (© AFP photo).

### Photo ci-contre :

Des enfants soudanais protestent contre leur expulsion d'Israël. (© Tamar Dressler/IRIN)



# Portfolio

« Cette étude approfondie a pour but de clarifier les positions israéliennes en matière de sécurité et de défense afin de susciter une prise de conscience sur les revendications légitimes de l'État juif, en apportant les éléments nécessaires et impératifs pour pouvoir aboutir à une paix juste et viable. (...) La création de l'État d'Israël en 1948 considérée par les Arabes comme "un corps étranger" a provoqué "l'unité de la nation arabe" et a déclenché un conflit difficile, complexe, et douloureux qui n'a pas été résolu à ce jour. Ce conflit demeure compliqué et permanent car les intérêts en jeu sont variés et souvent contradictoires et surtout parce que les parties en présence revendiquent avec force la même terre en se prévalant de droits historiques exclusifs. Toutefois, le conflit israélo-arabe n'est pas le seul problème non réglé. Durant ces six dernières décennies, nous avons enregistré 22 conflits en passant par la guerre Iran-Irak qui a bouleversé les équilibres militaires et stratégiques et a fait plus d'un million de victimes. »

L'Etat d'Israël et les lignes d'armistice de 1949 (avant juin 1967)



Les vulnérabilités stratégiques d'Israël venant de Cisjordanie



## Les vulnérabilités d'Israël

Texte et cartes extraits de « La nouvelle donne géopolitique », p. 4-5, in Freddy Eytan, *Les revendications légitimes de l'État d'Israël pour une paix juste et viable*, JCPA/CAPE, Jérusalem, 2011, 114 p.

Les vulnérabilités géographiques et topographiques face à la perspective d'un Etat palestinien



Ligne de défense israélienne: de la vallée du Jourdain aux crêtes des montagnes de Cisjordanie.

